



Direction de la voirie et des déplacements
Service des canaux
Service de la Navigation du Réseau Fluvial de la Ville de Paris

AVIS À LA BATELLERIE

N° 2019 /62

**CANAL DE L'OURCQ À GRAND GABARIT
BASSIN DE LA VILLETTE**

Il est porté à la connaissance des usagers que les travaux de mise à l'eau des caissons flottants pour l'installation de la baignade, en rive gauche, à l'aval de la passerelle de la Moselle, du Bassin de la Villette, ont démarrés.

Il est rappelé à tous les conducteurs de tous les bateaux naviguant sur le canal de l'Ourcq à grand gabarit, et plus précisément sur le Bassin de la Villette, à paris 19^{ème}, que pour la sécurité de tous, il convient :

- de dévier la navigation aux bateaux en rive droite avec un alternat et priorité à l'avalant jusqu'au 15 septembre 2019
- de ne pas créer de remous dans la traversée du bassin
- à se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

Paris, le 28 mai 2019

L'Ingénieur Général
Chef du Service des Canaux
Chef du Service de la Navigation
Du reseau Fluvial de la Ville de Paris

P/Pierre CHEDAL-ANGLAY

